

VALLÉE DE LA VIOSNE



*Un des dégagements de la vallée de la Viosne, en face d'Us.
L'unité de paysage affirme une forte identité rurale ; les pentes cultivées au premier plan sont fédérées par de grands corps de ferme. L'arrière plan est animé par la succession des horizons boisés des affluents de la Viosne.*

La vallée de la Viosne fait partie des vallées du Val-d'Oise entièrement « enfouies » dans le socle du plateau. A l'échelle de cette structure, elle est cachée par un épais rebord boisé et, vue de l'intérieur, elle est difficilement perceptible en raison d'une végétation dense. C'est une vallée étroite dans laquelle les éléments de nature (réseau hydrographique et végétation) sont très présents et en renforcent le caractère rural. Ce dernier contraste énormément avec la limite en aval, constituée par le front urbain d'Osny en bordure de l'agglomération parisienne.

- Un relief en creux dans le plateau du Vexin
- De nombreux boisements et friches qui créent un paysage fermé, peu lisible
- Des ouvertures à retrouver en fond de vallée, dans les zones humides et en articulation avec les plateaux
- Un patrimoine à valoriser fait de villages, châteaux et jardins organisés en intelligence avec la vallée
- Des limites urbaines à soigner au contact avec la Ville Nouvelle



Limites et voisinage

La Viosne prend sa source entre Lavilletterte et Lierville, dans l'Oise. Son lent écoulement s'inscrit entre deux unités paysagères de plateaux dont elle forme les limites nettes et lisibles :

- au Sud, le plateau central du Vexin français
- au Nord, l'unité « plateau et buttes de Marines ».

Ces limites sont le plus généralement dessinées par les lisières des nombreux boisements qui marquent les coteaux de la vallée et qui se prolongent parfois loin sur les plateaux.

Les développements urbains denses d'Osny occupent la partie aval de la Viosne et instaurent une limite nette, soulignée par le château de Grouchy à Osny. La composition du parc révèle la structure paysagère de la vallée. Plus encore que le parc du château de Grouchy, assez peu perceptible hors de son enceinte, le marais de Mississippi, à Osny, révèle également admirablement la structure paysagère de la vallée.

Charpente naturelle

La Viosne est un affluent de l'Oise et donc un sous-affluent de la Seine. C'est une vallée caractéristique du Vexin en ce sens qu'elle entaille profondément le plateau calcaire, de 30 à 40 mètres, tant à l'amont (Chars) qu'à l'aval (Osny). Elle suit une direction générale NO-SE, identique à celle des buttes et des grandes infrastructures du département. Elle creuse dans le plateau un sillon au fond plat, favorable aux marais, encadré par des coteaux abrupts largement boisés. Sa caractéristique principale est d'être une vallée « enfouie », cachée dans les volumes d'une importante végétation, dont la densité augmente graduellement d'aval en amont. Bien que le milieu se referme et que la vallée et ses coteaux soient localement en voie d'enfrichement ou de boisement, il n'en demeure pas moins que la Viosne et ses milieux associés restent intéressants au plan écologique comme en témoigne le nombre important d'espaces naturels sensibles.

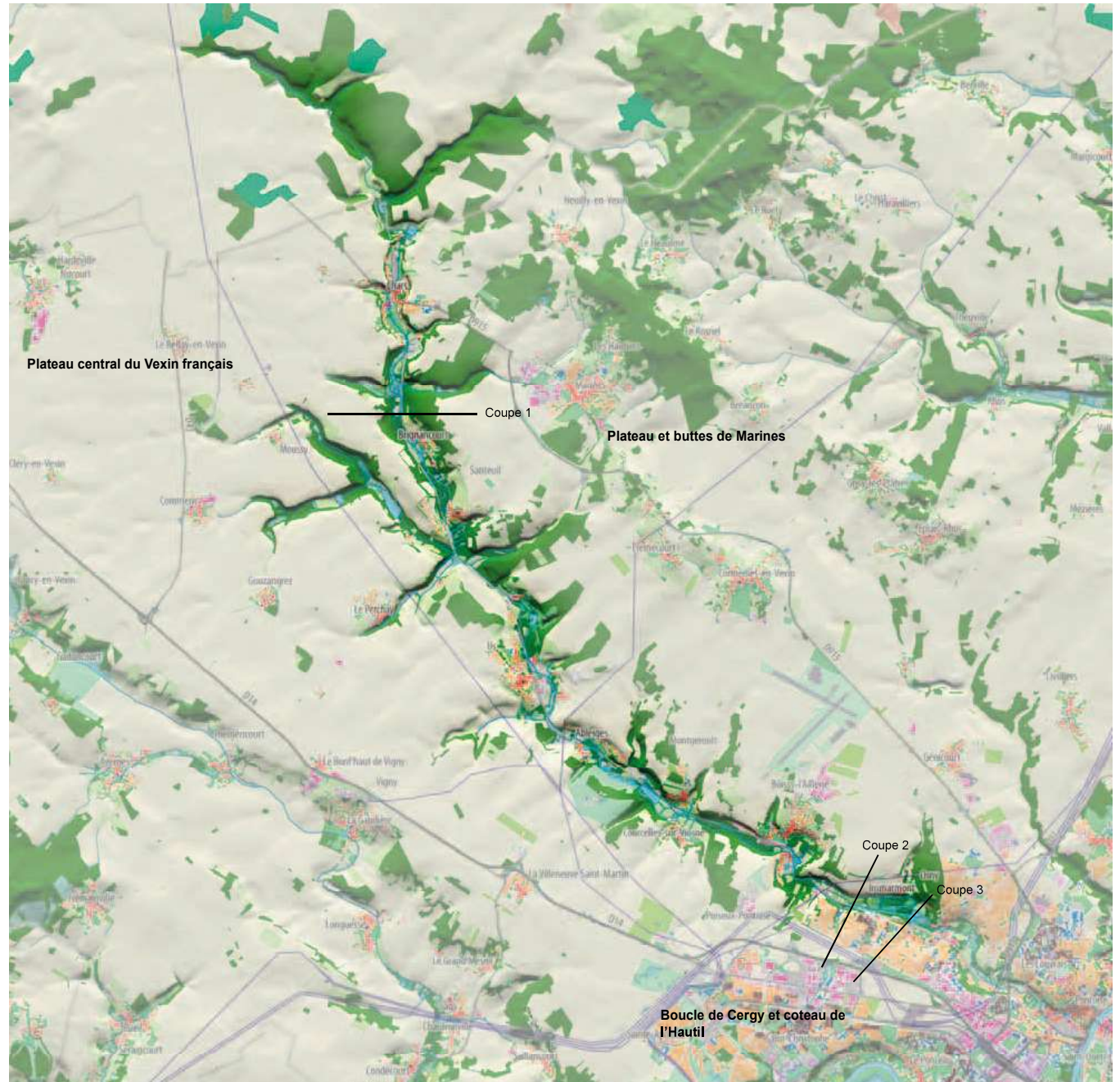
Structures et motifs

Les paysages secrets de la Viosne

La présence de la végétation domine les structures paysagères et les perceptions. Aux boisements des coteaux pentus, s'ajoutent ceux d'un fond de vallée encombré d'une végétation aux allures tantôt « sauvages » (enrichissement puis reboisement naturel), tantôt maîtrisées (peupleraies induisant une banalisation des paysages en plus de l'effet de fermeture). De fait, il est difficile, depuis le réseau routier de lire les reliefs ou d'apercevoir la rivière et les ambiances de marais.

Des villages perchés sur les coteaux

Les villages qui ponctuent la ligne de la vallée s'accrochent principalement aux coteaux, de préférence sur la rive gauche plus ensoleillée, mais parfois aussi en rive droite (Us). Chaque village semble avoir adopté un site d'éperon, à l'embouchure d'un vallon secondaire, comme des répliques du site de Pontoise au niveau de la confluence. En amont, Chars occupe le fond de vallée.



A l'exception de quelques rares ouvertures cultivées, comme à l'approche d'Us, les villages ne se perçoivent pas comme appartenant au site de la vallée. Ils apparaissent au contraire, au fil de la route, comme des séquences linéaires urbanisées succédant à la matière boisée.

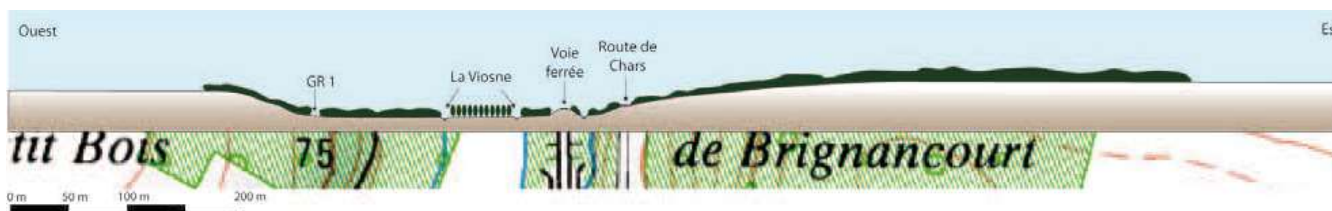
Dans de nombreux cas, les villages déclinent deux types de formes urbaines :
 - un noyau initial, fédéré par l'église et son clocher, qui paraît fixer le bourg à son relief, où la qualité architecturale est souvent bien conservée (Chars, Brignancourt, Santeuil, Montgeroult, Boissy l'Aillierie...),
 - des extensions pavillonnaires principalement linéaires, le long des routes, formant de longues entrées de villages ou sous forme de lotissements, qui peuvent remonter sur le plateau (Chars, Santeuil, Us, Montgeroult...). Les nombreux affluents de la Viosne, souvent boisés, mais jamais habités à cause de leur exiguïté, sont parfois dominés par des villages en rebord de plateaux (Le Perchay, Moussy) venant s'accrocher à ces petites vallées jadis agricoles.

Les châteaux, nombreux, semblent s'appuyer sur la structure naturelle pour développer des compositions à cheval sur les fonds de vallée, les coteaux et les plateaux.

Les motifs de l'eau, accroche aux espaces publics

Très peu d'espaces publics mettent en valeur ou donnent une lecture de la charpente naturelle, mais il faut noter les mises en scène des compositions de parcs des châteaux (Dampont et Grouchy), qui magnifient le motif de l'eau. Dans bien des cas, la voie de chemin de fer constitue un obstacle à la perception de la rivière.

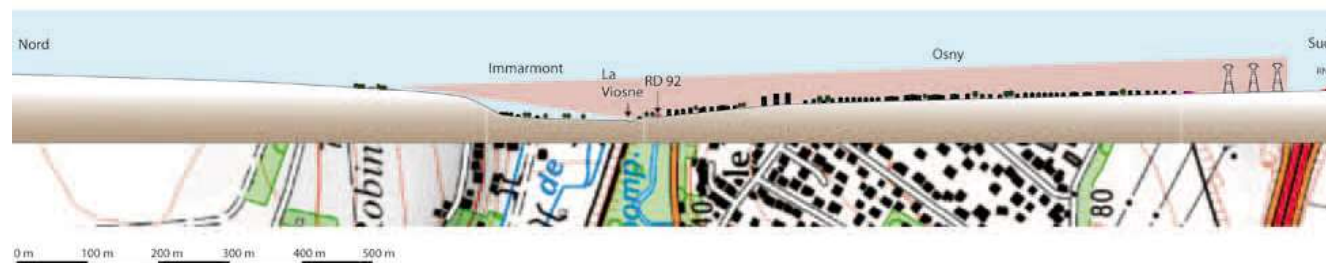
En fond de vallée, les marais sont encore présents et quelques grandes roselières existent. Ils sont cependant souvent affectés par le développement de la populiculture ou le creusement d'étangs de loisir pour la pêche.



Les deux coupes sont réalisées sur la vallée de la Viosne et permettent de mettre en évidence les différences dans les structures paysagères en amont et en aval de l'unité de paysage.

Coupe 1 : Coupe sur la vallée à Brignancourt

A Brignancourt, la vallée de la Viosne est une vallée « fermée », remplie par une végétation dense dont les prolongements s'étendent au-delà des coteaux sur les plateaux voisins. Depuis les routes et chemins de randonnée, les conditions de perception sont entravées par une végétation dense, les percées visuelles sont très rares et très limitées, immédiatement arrêtées par quelques masses boisées ou peupleraies occupant le fond de la vallée et lui donnant son ambiance secrète.



Coupe 2 : La vallée de la Viosne à Osny

A l'inverse, à Osny, en limite d'unité de paysage, la vallée de la Viosne est tout autre. Le socle géomorphologique est pourtant identique, les dimensions de la vallée sont les mêmes. Les éléments naturels sont peu présents, effacés par la forte densité urbaine qui occupe le site de la vallée et s'étend sur le plateau central du Vexin français, et vient chercher le contact avec la ville nouvelle de Cergy. La limite n'est plus marquée par l'importante végétation de boisement mais par des infrastructures de transport et d'énergie.

Celles-ci, lorsqu'elles sont situées en rebord de la vallée, permettent néanmoins des vues lointaines de coteaux à coteaux, sur les paysages urbains d'Osny.





Centre bourg de Santeuil



La Viosne, différence de cheminement et d'ambiances, mais une rivière toujours très secrète. De rares chemins permettent de se promener le long de son cours, mais même au contact de la rivière, la ripisylve vient s'interposer sur la berge. Les photos montrent cependant l'intérêt paysager d'une ouverture en accompagnement de la rivière et des cheminements, qui n'est pas toujours possible et souhaitable pour des raisons de protection des milieux associés au cours d'eau.



A proximité de Santeuil, perception depuis la route.
Séquence assez représentative des paysages rencontrés sur l'ensemble de l'itinéraire.
En rebord de coteau, enchaînement de la route et d'une bande cultivée, retenue par la lisière des boisements qui occupent le fond de vallée jusqu'au cours d'eau et au-delà, sur l'autre versant.
On ressent une ambiance de « chambre » cultivée, limitée du point de vue de la perception par les horizons proches des lisières boisées, qui tend à faire oublier la présence de la Viosne.



Au même endroit, on constate la succession des plans de végétations qui recouvrent les reliefs de la vallée et en deviennent le paysage visible. Il ne semble pas envisageable de rejoindre la Viosne.



Les paysages secrets de la vallée de la Viosne en hiver.
On aperçoit la voie ferrée et un plan d'eau, de rares ouvertures permises ici par le passage des réseaux aériens, des horizons masqués par d'importantes masses végétales. Les accès à ce paysages sont difficiles.

Soigner les limites urbaines

Le château d'Osny et son parc composent une limite très lisible entre l'urbanisation et la vallée « campagnarde ». Cette limite à ne pas dépasser constitue un enjeu majeur de l'unité de paysage.

Cet enjeu de « contact » de la ville nouvelle avec les espaces « protégés » du Parc naturel régional du Vexin est similaire entre Pontoise et Auvers-sur-Oise, cette dernière étant située dans le parc.

- La relation avec Cergy sur le plateau est à qualifier (voir portrait de Cergy) : traitement du bord de ville par une frange paysagère et une promenade, conduisant aux espaces de la vallée.

- La chaussée Jules César marque actuellement une limite franche entre la ville d'Osny et l'agglomération de Cergy. Il est nécessaire de trouver une articulation entre cette route et les deux bords de ville, en termes de limites et de propositions de parcours de découverte sur la Viosne depuis la ville nouvelle grâce à des pistes cyclables et des sentiers pédestres, en plus du GR 1).

- Il est nécessaire de trouver un vocabulaire adapté aux échelles des villages ou des villes qui permette d'identifier les franges urbaines sur les plateaux et dans les vallées et d'en travailler les liaisons paysagères (typologie de clôtures, de matériaux...). Les entrées de villages sont aussi des franges urbaines qu'il convient de traiter dans cette même logique, en leur redonnant une véritable qualité paysagère, avec par exemple un marquage au sol, l'élimination des panneaux, la restructuration de rue, l'enfouissement des lignes électriques...

- Au-delà d'un traitement des limites qui semble indispensable à la qualité et à la lisibilité des fronts urbains, leur articulation aux paysages naturels et agricoles les voisinant passe avant tout par la possibilité de pouvoir y accéder et de pouvoir en profiter. Les projets urbains de nouveaux quartiers devraient systématiquement identifier cet enjeu, en proposant un réseau de circulations douces s'appuyant sur la charpente naturelle ou, à défaut, sur une trame d'espaces verts donnant accès à des promenades de différentes échelles, la possibilité de points de vue sur le plateau et permettant la recréation de continuités visuelles vers les centres urbains. Dans cette logique, l'organisation urbaine et paysagère peut s'appuyer sur le schéma de structure patrimoniale du village dans son écrin cultivé. Il s'agit avant tout de respecter un enchaînement de motifs permettant la lisibilité d'une structure paysagère depuis la rue jusqu'aux espaces cultivés par une organisation de la parcelle - cour d'entrée, garage, maison/jardin d'agrément, verger/potager, parcelles agricoles - et d'organiser les modalités de parcours dans les enchaînements des motifs.

Inscrire les formes urbaines dans le paysage

Les extensions pavillonnaires ont pour effet de faire basculer l'ambiance vers la banalisation alors même que la vallée peut proposer un paysage original. Ces villages apparaissent pour ce qu'ils sont probablement : des lieux de résidence pour les travailleurs urbains qui cherchent un habitat hors de la ville.

Il convient d'optimiser les surfaces bâties, en évitant l'étalement pavillonnaire, en densifiant et en se servant des dents creuses. L'accessibilité aux équipements et aux espaces publics devrait être possible à pied ou en vélo.

Quelques éléments de patrimoine culturel sont à valoriser : emplacements particuliers des cimetières en entrées de villages, fosse à pulpe et sucrerie à Us (mémoire d'une activité sucrière), écuries du château de Dampont, moulins, fontaines, lavoirs, pigeonniers, golf.

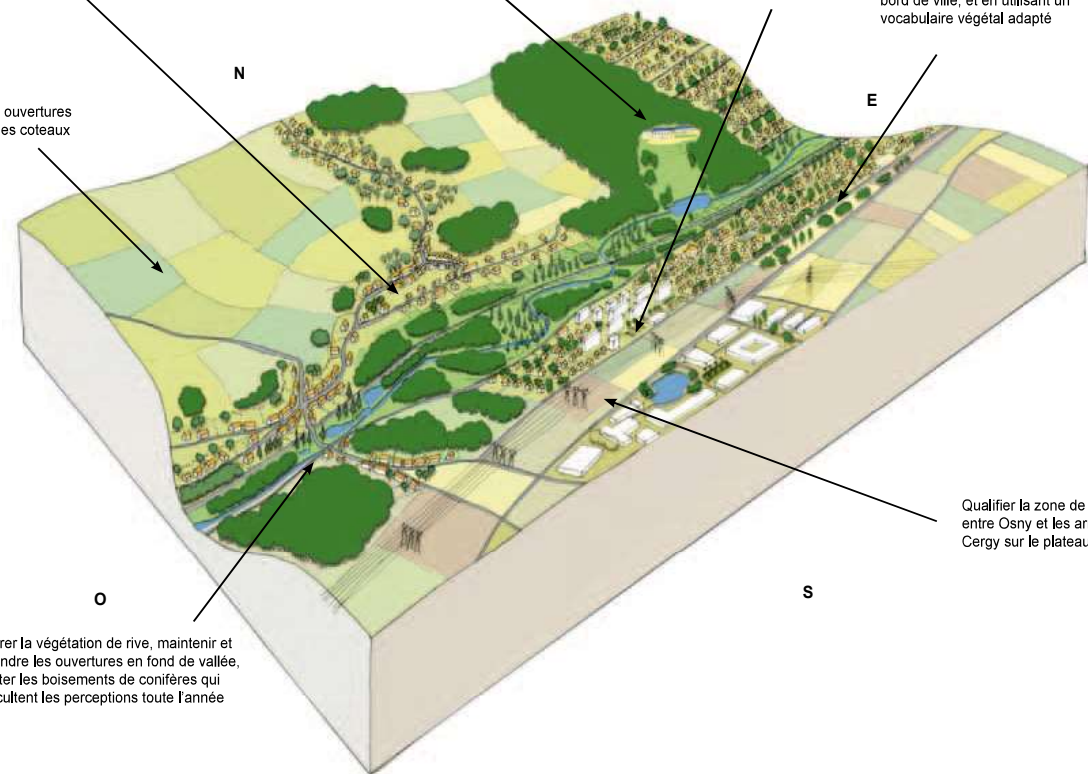
Éviter le mitage linéaire le long des routes

Valoriser le patrimoine des parcs et châteaux qui participent à la lisibilité du paysage

Travailler les continuités paysagères entre les nouveaux quartiers résidentiels et les coeurs des villes.

Travailler les franges urbaines d'Osny sur le plateau en permettant une promenade de bord de ville, et en utilisant un vocabulaire végétal adapté

Maintenir des ouvertures cultivées sur les coteaux



Gérer la végétation de rive, maintenir et étendre les ouvertures en fond de vallée, éviter les boisements de conifères qui occultent les perceptions toute l'année



Le château de Grouchy et ses terrasses «retenant» les boisements du coteau.

